

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COURSE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES CHEMINS DE CHATU 2025

DIMANCHE 23 MARS 2025

ENSEMBLE CHARLES BRINGUIER - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

Organisation de 3 courses natures et 2 parcours enfants de l'ALP

8h45	Départ du 25km / 500m D+
9h00	6-9 ans pour 750m
9h15	10-13 ans pour 1500m
9h30	Échauffement
9h45	Départ du 15km / 300m D+
10h00	Départ du 8km/ 100m D+

ORGANISATION

Association ATHLE LOISIR PIZANÇON

Ensemble Charles Bringuier – place du 19 mars 1962 – 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

alpizancon@gmail.com / <https://alpizancon.fr/>

Informations générales et urgences pendant la course : 06 84 14 32 25

PARTICIPATION

Le règlement de la FFA nous impose des distances maximums en fonction des catégories d'âge.

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFA.

Tout athlète non licencié FFA, devra fournir un PPS (parcours prévention santé) à compléter sur internet ou un certificat médical de non-contre indication de la pratique de la course à pied en compétition, **datant de moins d'un an à la date de la course**.

Attention aucun certificat médical ou PPS fourni lors de l'inscription ne sera récupérable, pensez à faire des photocopies !

Le 8km est ouvert dès la catégorie cadets (à partir de 2009).

Le 15km est ouvert dès la catégorie juniors (à partir de 2007).

Le 25km est ouvert dès la catégorie espoirs (à partir de 2005).

Les concurrents mineurs devront impérativement fournir, en plus, une autorisation parentale.

Le dossard doit être porté sur l'avant et visible en permanence pendant la course.

Les 2 parcours enfants sont ouverts aux enfants nés entre 2018 et 2011 : **750m** pour les 2018 à 2015 et **1500m** pour les 2014 à 2011. Elles sont non chronométrées. Récompenses à tous. Autorisation parentale obligatoire à l'inscription.

INTERDICTIONS

Chaque dossard est nominatif et ne peut en aucun cas être rétrocédé. Le changement de distance en cours d'épreuve est interdit. Il est interdit de courir avec un chien. Cette compétition est interdite aux randonneurs.

BALISAGE / SÉCURITÉ

Courses pédestres se déroulant sur routes et chemins, chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route, le balisage mis en place par l'organisation et l'environnement. Le balisage sera réalisé par la présence de bénévoles, de rubans de signalisation et de peinture éphémère au sol. La sécurité des courses est assurée par un médecin, une équipe de secouristes et des signaleurs déployés sur tout le parcours. Les carrefours empruntés sont sécurisés par les organisateurs agréés par la Préfecture. L'ensemble du dispositif sera conforme à l'autorisation préfectorale.

ABANDON

Tout abandon doit être signalé, par remise du dossard, au bénévole le plus proche.

DISQUALIFICATION

Chaque coureur peut être disqualifié pour : absence de matériel obligatoire, non-respect d'une consigne d'un bénévole ou abandon de détritrus sur le parcours. L'organisation s'autorise à exclure toute personne ayant un comportement inadapté à la compétition.

BARRIÈRES HORAIRES

1 barrière horaire est mise en place sur le parcours des Chemins de Chatu. Celle-ci s'appliquera au **9ème kilomètre (ravitaillement) à 10h15 pour les coureurs du 25kms**. Les personnes dépassant ces barrières horaires seront stoppées et ramenées sur le lieu de départ.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (adhérents et bénévoles). Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Chaque concurrent s'engage à ses frais, risques et périls. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique, avant, pendant ou après la course.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage peut être réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

DROIT À L'IMAGE

L'inscription aux « Chemins de Chatu » implique la cession du droit à l'image (presse, site internet, réseaux sociaux, brochure publicitaire, classement, etc.).

ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour toute raison extérieure indépendante de sa volonté (intempéries, cas de force majeure, etc.). Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte

MATÉRIEL :

Matériels obligatoires : Couverture de survie, Réserve d'eau (0,5L min), Veste imperméable (selon météo), Gobelet (il n'y aura pas de gobelet aux ravitaillements)

Matériels conseillés : Téléphone portable, chaussures de trail.

TARIFICATION

750m = 2€

1500m = 2€

8km = 10€

15km = 16€

25km = 26€

ATTENTION : changement de tarif au 16 MARS 2025 : 2€ de majoration (hors courses enfants).

INSCRIPTIONS

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COURSE

INSCRIPTIONS : Par internet uniquement. Aucune inscription sur place ou par courrier ne sera acceptée. Aucun changement de course la dernière semaine. Tous les documents doivent être fournis et déposés sur la plateforme d'inscription.

RETRAIT DES DOSSARDS : Vendredi 21 mars de 15h à 19h chez Intersport – St Paul les Romans puis Samedi 22 mars de 14h à 18h & dimanche 23 mars jusqu'à 9h au centre Charles Bringuier de Chatuzange le Goubet.

Pièce d'identité à présenter obligatoirement à la remise des dossards

DOTATIONS : prévue pour les 800 premiers inscrits

PENSEZ COVOITURAGE ! Pour faciliter les déplacements, pensez à mutualiser vos véhicules avec d'autres coureurs. Une démarche solidaire, économique et écologique : www.cariocar.fr.

SECOURS

Les secours seront assurés par des équipes de professionnels.

Sécurité : la compétition se déroule sur des sentiers ou chemins mais éventuellement aussi sur des voies ouvertes à la circulation, dans ce cas les concurrents devront impérativement emprunter le côté droit de la chaussée.

Nos parcours empruntent des propriétés privées ouvertes le jour de la course. Merci de respecter ces lieux et de les laisser propres.

RAVITAILLEMENTS

Prévoir un gobelet ou une gourde. Il n'y aura pas de gobelet sur les tables des ravitaillements

Km6 : eau uniquement pour les 3 distances

Km9 : solide et liquide pour le 15km et 25km

Km18 : solide et liquide pour le 25km

- à l'arrivée : portion individuelle.

PETIT DÉJEUNER OFFERT ! Aux coureurs avant leur départ !

RÉCOMPENSES - 11h30

-
- **8km** : 3 premières femmes au scratch, 3 premiers hommes au scratch
-
- **15km** : 3 premières femmes au scratch, 3 premiers hommes au scratch
-
- **25km** : 3 premières femmes au scratch, 3 premiers hommes au scratch
-
- le plus jeune et la plus jeune des finishers (toutes courses chronométrées confondues)
- le plus âgé et la plus âgée des finishers (toutes courses chronométrées confondues)